

L'utilisation de l'ascenseur d'escalier LL12

Contenu	Page
1 Généralités.....	3
1.1 Caractéristiques techniques.....	5
1.2 Conditions ambiantes.....	5
1.3 Contrôles obligatoires.....	5
2. Utilisation conforme.....	5
2.1 Profils de transport.....	6
2.2 Utilisation non-conforme.....	6
2.3 Qualification de l'utilisateur.....	6
2.4 Description du produit.....	6
2.5 Schéma général de l'ascenseur d'escalier.....	7
3 Sécurité.....	8
4 Utilisation.....	10
4.1 L'interrupteur principal.....	10
4.2 La protection contre la décharge profonde et chargement.....	10
4.3 Contrôle de la charge / Protection contre surcharge.....	10
4.4 Le chargeur.....	10
4.5 Appeler et envoyer la plate-forme.....	11
4.5.1 Le repliage.....	12
4.6 Se déplacer avec al plate-forme.....	13
4.7 Conduite à tenir en cas d'un arrêt imprévu.....	13
4.7.1 Utilisation du volant.....	13
4.7.2 Evacuation.....	15
4.7.3 Interrupteur à clef Fonctionnement de secours (option)	15
5 Options / Accessoires.....	16
5.1 Rampe d'accès latérale.....	16
5.2 Strapontin.....	16
6 En cas de dérangement.....	17
7 Signaux d'avertissement acoustiques.....	18
8 Les prestations de service sur votre ascenseur d'escalier dans un coup d'oeil.....	19

! Important !

Veuillez lire la notice d'utilisation avant d'utiliser l'ascenseur.
Veuillez à ce que tout utilisateur de l'ascenseur ait lu et compris la notice d'utilisation.
Aucun droit ne peut être déduit de cette notice d'utilisation.



Déclaration UE/CE de conformité

Le fabricant

LIPPE Lift GmbH
Weststraße 48, D-32657 Lemgo,

déclare par la présente sous sa seule responsabilité que le produit suivant

Monte escalier incliné / Ascenseur à plateforme / Type LL12

Numéro de fabrication:

remplit toutes les dispositions de la législation communautaire d'harmonisation des directives relatives aux produits suivantes de l'Union Européenne :

2006/42/CE Directive relative aux machines

2014/53/UE Directive relative à la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques

Normes harmonisées et spécifications techniques:

EN 81-40 (2009) EN ISO 12100 (2010)

EN ISO 13850 (2007) EN 60204-1 (2009)

Informations spécifiques selon la directive relative aux machines 2006/42/CE:

Le produit a été commercialisé selon l'article 12 (3) b) de la directive relative aux machines:

La machine relève de l'annexe IV de la directive relative aux machines.

Examen CE de type selon annexe IX ainsi que contrôle de fabrication interne selon annexe VIII 3)

L'examen CE de type a été effectué par TÜV AUSTRIA SERVICES GMBH, Deutschstraße 10, A-1230 Wien,

NB 0408 et le certificat d'examen de type CE suivant a été délivré : TÜV-A-MHF/MG18-00004

Informations spécifiques selon la directive RED2014/53/UE:

Le produit a été commercialisé selon article 17 (2) a) de la directive RED.

Personne responsable pour la documentation :

LIPPE Lift GmbH (Service de documentation)

Weststraße 48, D-32657 Lemgo

Lemgo, le 12.01.2018

F.-W. Müller (Président Directeur Général)

1. Généralités

La plaque d'identification donne les informations les plus importantes sur l'ascenseur à plate-forme.

Fabricant

Type de machine

Désignation du type

Année de construction

Numéro de fabrication

Capacité de charge de la plate-forme

Poids propre de la plate-forme

LIPPELiFT

Treppenschrägaufzug (EN81-40)
Typ LL12

Baujahr: 2019

Fabriknr.: **L-00283**

Tragfähigkeit (KG): 225

Eigengewicht (KG): 150

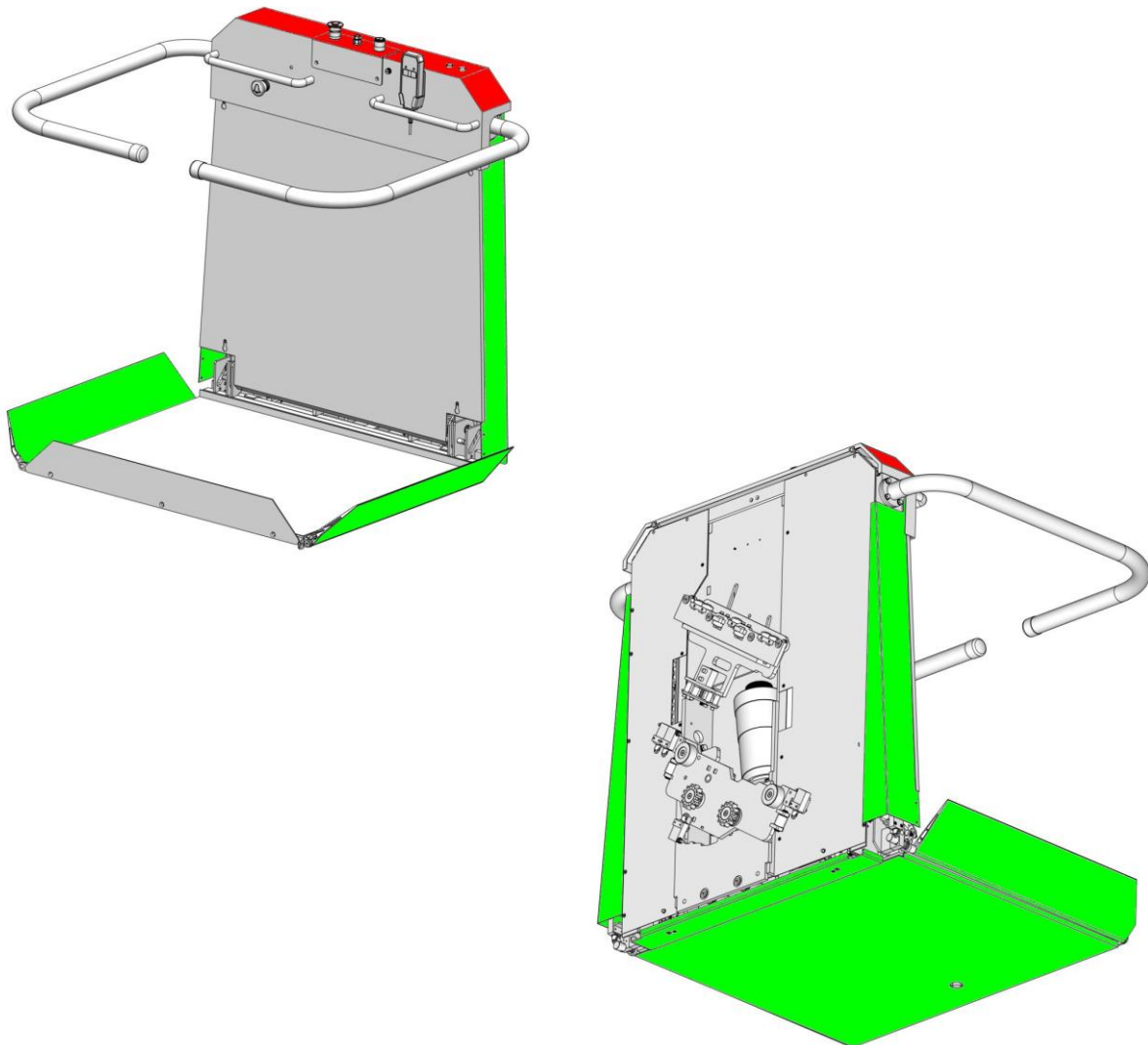
LIPPE Lift GmbH
Weststraße 48
D-32657 Lemgo

CE

Tel +49 (0)5261-9666-0
Fax +49 (0)5261-9666-22
www.lippelift.de

Champ pour l'identification de l'importateur/revendeur

L'ascenseur à plate-forme LL12 est équipé de plusieurs surfaces sensibles. Voici une vue d'ensemble :



ROUGE = Se situe dans le circuit de sécurité (continuation du déplacement impossible si activé)

VERT = Désactivation en rapport avec la direction (un déplacement dans la direction opposée est possible)

Lorsqu'un des boutons en rapport avec la direction est activé (pos.2 / vert), l'ascenseur à plate-forme s'arrête et un signal d'avertissement sonore est activé. Après 2 secondes, l'ascenseur à plate-forme se déplace, sans aucune commande, pendant 1,5 secondes dans la direction opposée et s'arrête. Le signal d'avertissement sonore s'arrête. La phase de « dégagement » ne peut être interrompue que par l'activation d'un autre bouton, d'un interrupteur de sécurité ou l'arrêt d'urgence.

Après la fin du « dégagement », une commande de déplacement au sens opposé de la dernière commande de déplacement actif doit être donnée pour continuer le déplacement.

1.1 Caractéristiques techniques :

Charge maximale autorisée :	225 kg max. (la norme est 160 kg)
Niveau de pression acoustique continu :	< 70 dB (A)
Vibrations :	< 0,5 m/s ² (incertitude de mesure $\pm 3\%$)
Vitesse :	env. 0,1 m/s
Tension plate-forme :	24VCC
Tension chargeur :	230VAC (55W)

1.2 Conditions ambiantes :

Plage de température :	0°C à +40°C
Hygrométrie relative :	90% max. sans condensation
Lieu de placement :	espace intérieur

1.3 Contrôles obligatoires

L'obligation de contrôle de l'ascenseur à plate-forme LL12 dépend des dispositions légales du pays concerné et est de la responsabilité de l'exploitant. Ces dispositions doivent impérativement être vérifiées et respectées. En Allemagne s'applique une obligation de contrôle pour des installations avec une hauteur de convoyage de $\geq 3m$.

Dans tous les cas, un justificatif selon EN81-40 doit être réalisé et consigné avant la première utilisation.

L'ascenseur à plate-forme LL12 doit faire l'objet au moins une fois par an d'une maintenance selon les instructions d'entretien. Nous recommandons un contrat de maintenance avec votre entreprise spécialisée.

2. Utilisation conforme

Les ascenseurs à plate-forme sont destinés au transport de personnes en fauteuil roulant, respectivement de personnes avec une mobilité réduite.

L'ascenseur d'escalier se déplace entre des points d'accès bien définis sur un rail installé de manière fixe, qui est droit. L'ascenseur d'escalier est guidé par le rail sur un escalier ou une surface accessible et inclinée.

L'utilisation ne doit être effectuée que par des personnes formées.

2.1 Les profils de transport suivants sont prévus :

- Transport d'une personne assise dans un fauteuil roulant
- Transport d'une personne assise sur le strapontin
- Transport d'une personne debout sur la plate-forme, si une hauteur libre suffisante est assurée, la personne dispose d'une stabilité suffisante et peut se tenir de manière sûre aux poignées (ensemble de documentation particulière nécessaire, disponible sur demande).
- Transport d'une personne supplémentaire, si de l'espace nécessaire est disponible sur la plate-forme et la charge maximale autorisée n'est pas dépassée.

Le profil d'utilisation prévoit 10 mises en marche par heure (pour des trajets de 5m max. par mise en marche). Aux trajets plus longs correspond (de manière linéaire) un nombre réduit de mises en marche.

L'ascenseur à plate-forme LL12 ne doit être utilisé que si des risques par des objets tombants (des pots de fleurs, par ex.) sont exclus.

2.2 Une utilisation non-conforme doit être exclue, par ex.:

- un transport exclusif de charges (Si, dans des cas rares, des charges comme des courses ou des caisses à bouteilles sont transportées, il faut impérativement veiller à une stabilité suffisante et au respect de la charge autorisée)
- le transport de charges qui dépassent la base de la plate-forme ouverte (des grands meubles par ex.) n'est généralement pas autorisé.
- l'ascenseur à plate-forme LL12 n'est pas un jouet (enfants)
- l'utilisation dans une atmosphère présentant un risque d'explosion
- une utilisation à l'extérieur

2.3 Qualification de l'utilisateur / Personnel spécialisé / Personnes qualifiées

L'utilisateur de l'ascenseur d'escalier doit être en pleine possession de ses capacités mentales. Des utilisateurs avec une déficience visuelle importante ne doivent être transportés qu'avec un accompagnateur et c'est alors l'accompagnateur qui donne les commandes de déplacement. L'utilisateur doit en outre avoir lu et compris la notice d'utilisation.

Le personnel spécialisé, respectivement les personnes qualifiées sont décrites dans les instructions de montage et de maintenance.

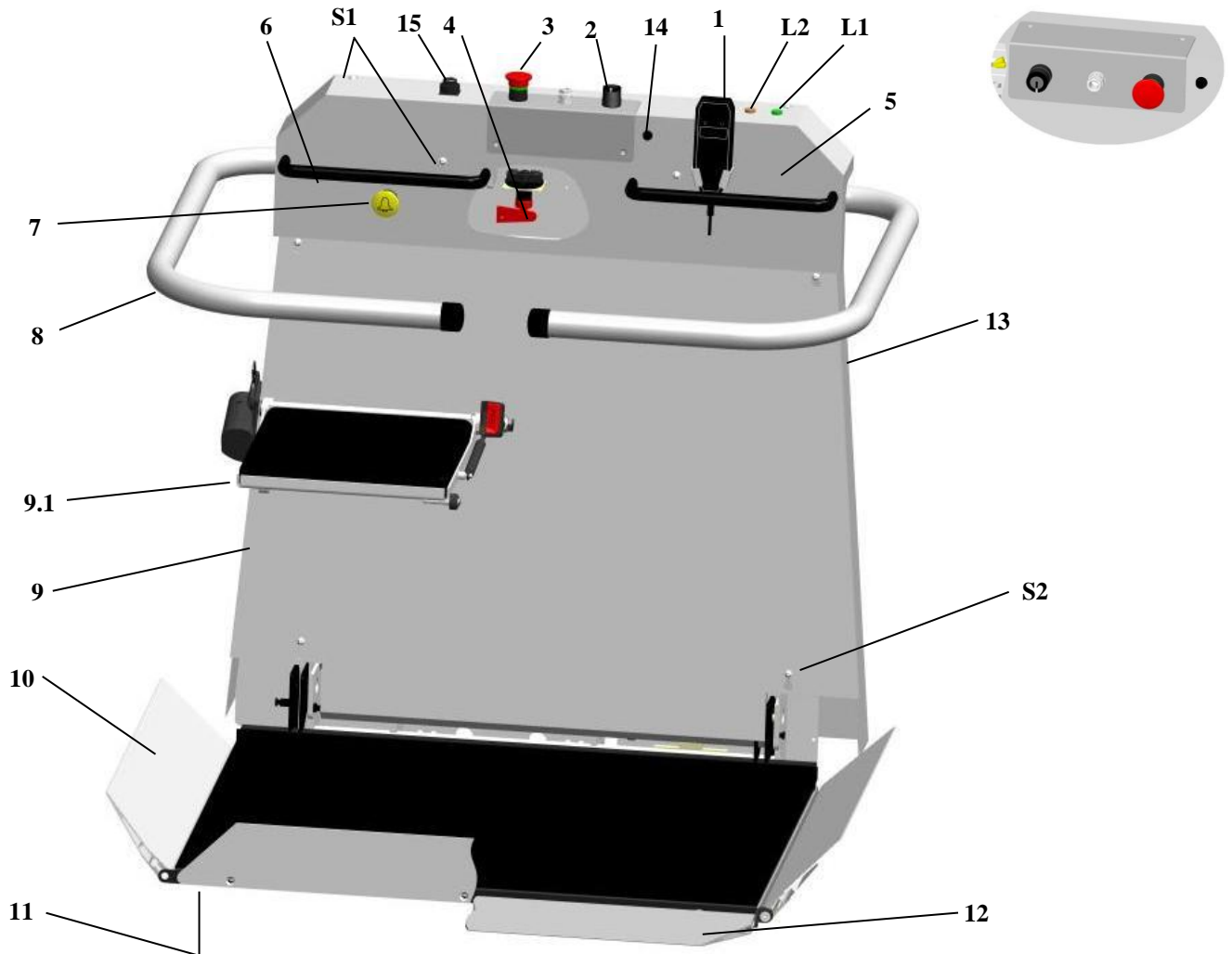
2.4 Description du produit

Nos produits combinent de manière appropriée les exigences du franchissement des escaliers avec une excellente intégration dans l'environnement habituel.

La charge maximale autorisée s'élève à 225 kg, la norme est 160 kg (le point de mesure est le centre du plancher de la plate-forme).

Le niveau de pression acoustique continu est inférieur à 70 dB (A).

Nous vous recommandons un contrat de maintenance. Cette maintenance régulière garantit l'état technique optimal de votre ascenseur à plate-forme LL12. L'intervalle de maintenance est a minima annuel.



Pos.	Désignation
1	Commande
2	Interrupteur à clef
3	Bouton d'Arrêt d'urgence
4	Interrupteur principal (à l'intérieur)
5	Capot de la plate-forme
6	Rambarde
7	Appel d'urgence
8	Barrière de sécurité
9	Capot du moteur / de la commande (habillage frontal)
9,1	Strapontin (en option)
10	Rampe d'accès gauche
11	Plancher de contact
12	Rampe d'accès latérale (en option)
13	Bouchon
14	Fusible pour le courant de charge
15	Interrupteur à clef Fonctionnement de secours (option)
L1	Voyant Interrupteur principal MARCHE
L2	Voyant Surcharge capacité de chargement
S1	Vissage capot de plate-forme (4x)
S2	Vissage habillage frontal (4x)

3. Sécurité et consignes particulières

Bien que votre ascenseur correspond aux réglementations de sécurité les plus modernes, respectez impérativement les consignes de sécurité suivantes.



Mettez l'ascenseur en service uniquement après avoir lu la notice d'utilisation et respectez la notice d'utilisation.



Ne jamais dépasser la charge admissible.
(*Risque résiduel : casse / défaillance des freins*)



Utilisez l'ascenseur uniquement assis (exception : voir le profil de transport)



Ne pas utiliser l'ascenseur en cas d'incendie.



Ne pas approcher des vêtements amples en proximité du rail et de la plate-forme lorsque l'ascenseur est en mouvement.
(*Risque résiduel : accrochage de vêtements amples, etc.*)



Repliez l'ascenseur lorsqu'il n'est pas utilisé
(*Risque résiduel : risque de trébucher*)



N'approchez pas vos mains du rail lorsque l'ascenseur est en mouvement.
(*Risque résiduel : risque d'écrasement*)



Observer impérativement la voie de roulement pendant le déplacement.
(*Risque résiduel : risque d'écrasement*)









Ne pas enlever, couper, déformer ou forcer des parties de l'ascenseur, des pièces d'habillage ou des éléments de commande.



Ne pas actionner les barrières de force, ni pendant le déplacement, ni lors du dépliage ou repliage.
(*Risque résiduel : chute de la plate-forme*)



Arrêter immédiatement la commande de déplacement si des obstacles ou des objets se trouvent sur ou à côté de la voie de roulement ou de la plate-forme ou de la zone de déplacement.
(*Risque résiduel : risque d'écrasement*)

-  **Ne pas enlever la signalisation de l'ascenseur.**
-  **Faire effectuer les réparations uniquement par du personnel spécialisé.**
-  **Ne pas laisser dépasser des parties du corps, du fauteuil roulant ou des charges au-delà du plancher de la plate-forme.**
-  **Ne pas faire de mouvements inutiles sur le siège, comme se basculer ou se balancer.**
(Risque résiduel : chute de la plate-forme)
-  **Enlever des salissures sur l'ascenseur avec un produit lustrant ou un chiffon humide, mais pas avec un jet d'eau.**
-  **Les accessoires de levage et la voie de roulement doivent être bien éclairés par la lumière du jour ou un éclairage électrique. L'éclairage électrique doit être indépendant de temporisateurs. 50 lux minimum sur les points d'accès et de descente ou selon la réglementation nationale pour la protection des travailleurs.**

4.1 L'interrupteur principal

L'interrupteur principal (clef rouge) se trouve sur la plate-forme, derrière le capot (voir p.7/pos.4). La clef peut être retirée après une rotation à gauche, ce qui coupe l'alimentation électrique. (Ouverture du capot voir 4.7.1). L'actionnement de l'interrupteur principal est réservé au personnel spécialisé.

4.2 La protection contre la décharge profonde et chargement

Les ascenseurs à plate-forme LL12 sont équipés de chargeurs automatiques. Le rechargement se fait automatiquement lorsque l'ascenseur à plate-forme atteint un poste de chargement. Les batteries ne nécessitent aucun entretien.

Tous les ascenseurs à plate-forme LL12 sont équipés avec une protection acoustique contre le déchargement profond. Cet avertisseur acoustique doit protéger les batteries contre un déchargement profond.

Lorsque la tension des batteries tombe en dessous de 22 V, un bip retentit à un intervalle d'environ 5 secondes. Dans ce cas, vous devriez vous déplacer l'ascenseur vers la station de charge la plus proche, celle en bas si possible, et le laisser charger pendant plusieurs heures (ceci est réalisé automatiquement dans la station de charge). Après le rechargement correct, le signal sonore cesse. Le signal peut être arrêté en actionnant le bouton-poussoir d'Arrêt d'Urgence, sans que ceci ait une influence sur le rechargement.

4.3 Contrôle de la charge / Protection contre surcharge

L'ascenseur à plate-forme LL12 est équipé d'une protection contre surcharge (acoustique et optique). Après activation, le voyant orange sur le capot (p. 7, pos L2) s'éteint. En cas de surcharge, un son continu d'un avertisseur intégré retentit en plus. Il est alors supposé que la totalité de la charge se trouve au centre du plancher de la plate-forme. En cas de déclenchement de la protection contre surcharge, réduire le poids. Un positionnement plus près du rail peut éventuellement suffire.

4.4 Le chargeur (témoins lumineux)

Les témoins lumineux sur le chargeur indiquent l'état du chargeur. Il faut alors distinguer entre trois variantes différentes de chargeurs.

La signification des différentes couleurs ou témoins lumineux est indiquée sur les chargeurs. Le monteur vous les expliquera de manière détaillée lors de la formation.

Remarque : Si l'ascenseur n'est pas rechargé, en dehors d'un arrêt, n'est pas rechargé

 dans les 30 secondes après le dernier mouvement du moteur, un signal sonore retentit.

4.5 **Appeler et envoyer la plate-forme** (modèle standard)

Assurez-vous avant chaque déplacement que le signal d'avertissement sonore fonctionne. L'ascenseur à plate-forme LL12 peut être appelé à chaque arrêt ou être envoyé vers un autre arrêt. Pour cela, introduire la clef dans l'interrupteur à clef sur l'arrêt correspondant, la tourner dans la direction correspondante et la tenir dans cette position.

L'ascenseur à plate-forme ne réagit pas immédiatement, mais après un délai d'environ 2 secondes.

A retenir : Commandé à partir d'une station d'ordre distant, l'ascenseur ne se déplace qu'en état replié, c'est-à-dire le plancher de la plate-forme doit être replié les barrières de sécurité doivent être rabattues vers le bas.

Nota : Une DEL est fixé sur l'émetteur radio qui sert à l'appel et l'envoi de l'ascenseur d'escalier.

VERT : les batteries sont en bon état

ORANGE : la puissance des batteries est en train de baisser, les remplacer à l'occasion

ROUGE : la puissance des batteries est très faible, les remplacer immédiatement

Appeler et envoyer l'ascenseur à plate-forme (modèle spécial 1) [par les dispositifs de commande distants, uniquement avec des interrupteurs à clef 3 positions (*p. 7, pos. 2*) pour un déplacement avec plate-forme déplié par les dispositifs de commande distants]. Cette option doit être activée par un spécialiste dans la commande. Il faut assurer qu'aucune personne tierce ne parvient/saute soudainement dans le chemin de déplacement. **Condition : La zone de déplacement est visible à 100% !!!!**

L'interrupteur à clef (*p. 7, pos. 2*) doit être mis sur la position -II-, pour le reste comme 4.5.

Appeler et envoyer l'ascenseur à plate-forme (modèle spécial 2) [par la commande intérieure, uniquement avec des interrupteurs à clef 3 positions (*p. 7, pos. 2*)]. Cette option doit être activée par un spécialiste dans la commande.

La plate-forme ne peut être commandée par la commande intérieure qu'en état replié. L'interrupteur à clef (*p. 7, pos. 2*) doit être mis sur la position -II-. L'ascenseur à plate-forme peut maintenant être utilisé à partir de la commande intérieure (*p. 7, pos. 1*).

4.5.1 Le repliage

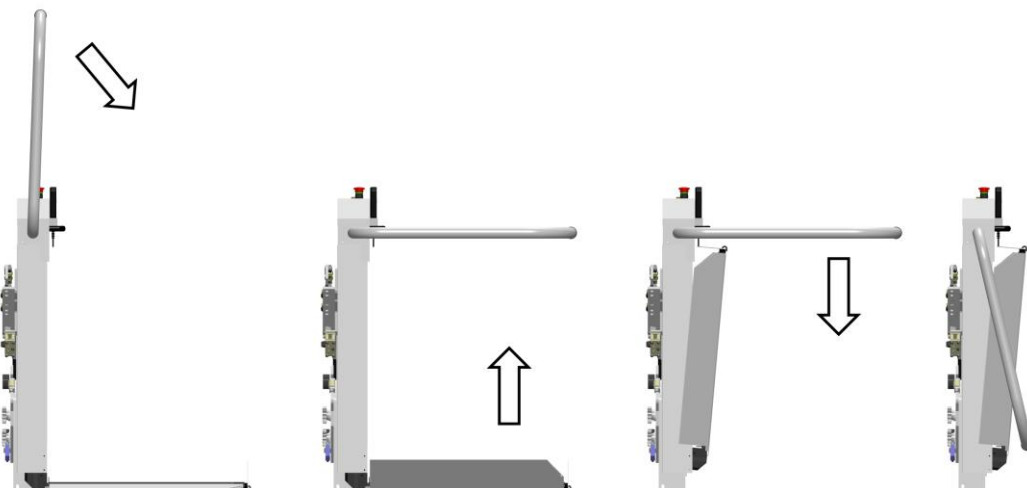
Le plancher de plate-forme LL12 se replie et se déplie électriquement, comme les barrières de sécurité qui se lèvent et abaissent de la même manière. Ceci est commandé par des ordres AUF (LEVER) et AB (BAISSER) à partir du point d'arrêt (voir aussi point 4.5), respectivement par la commande intérieure pour le modèle spécial 2. L'ordre doit rester appuyé aussi longtemps (mode appelé pas à pas), jusqu'à ce que le repliage est terminé.

En cas d'une panne pendant le repliage, la plate-forme doit être repliée ou dépliée à la main (voir ci-dessous) et le service après-vente doit être contacté.

Le repliage à partir d'une marche ne peut/ne doit être effectué que par une personne accompagnatrice.

Pour replier la plate-forme manuellement, procéder comme suit :

- a) Amener les barrières de sécurité en position horizontale.
- b) Replier le plancher de la plate-forme vers le haut.
- c) Rabattre les barrières de sécurité vers le bas, contre le plancher de la plate-forme.



Pour déplier la plate-forme, procéder en sens inverse et rabattre à la fin la barrière de sécurité du point d'accès souhaité entièrement vers le haut (verticalement).

4.6 **Se déplacer avec l'ascenseur à plate-forme** (modèle standard)

Assurez-vous avant chaque déplacement que le signal d'avertissement sonore fonctionne. Sur la plate-forme se trouvent les éléments de commande suivants :

- a) Interrupteur à clef Fonction -I- et -0- (p.7/pos.2)
- b) Commande Fonction AUF (LEVER) et AB (BAISSER) (p.7, pos.1)
- b) Bouton-poussoir ARRÊT D'URGENCE (bouton route) (p.7/pos.3)

⇒Après d'être entrée sur la plate-forme, insérer la clef et la tourner sur la position -I- :

! Sur la plate-forme LL12, la barrière de sécurité se ferme électriquement lorsque le bouton est appuyé dans la direction de marche souhaitée et maintenu enfoncé. Après la fermeture de la barrière, l'ascenseur à plate-forme se met en mouvement.

⇒Lorsque l'arrêt de destination a été atteint :

- ! L'ascenseur à plate-forme s'arrête automatiquement (la position est réglée lors du montage).
- ! Tenir la bouton appuyé sur la plate-forme, jusqu'à ce que la barrière de sécurité s'est ouverte.

Se déplacer avec l'ascenseur à plate-forme (modèle spécial 1) [par les dispositifs de commande distants, uniquement avec des interrupteurs à clef 3 positions (p. 7, pos. 2) pour un déplacement avec plate-forme déplié par les dispositifs de commande distants]. Cette option doit être activée par un spécialiste dans la commande. Il faut assurer qu'aucune personne tierce ne parvient/saute soudainement dans le chemin de déplacement. **Condition : La zone de déplacement est visible à 100% !!!!**

Mettre l'interrupteur à clef (p. 7, pos. 2) sur la position -II-, pour le reste comme décrit pour le modèle standard, à la différence près qu'ici uniquement des dispositifs de commande distants sont utilisés.

Se déplacer avec l'ascenseur à plate-forme (modèle spécial 2)

L'interrupteur à clef (p. 7, pos. 2) doit être mis sur la position -II-, pour le reste comme décrit pour le modèle standard.

4.7 **Que faire en cas d'un arrêt imprévu, comme par ex. en cas d'une coupure de courant ?**

Nous recommandons d'avoir un téléphone mobile opérationnel sur soi afin de pouvoir alarmer les équipes de secours.

4.7.1 **Utilisation manuelle / Utilisation avec volant**

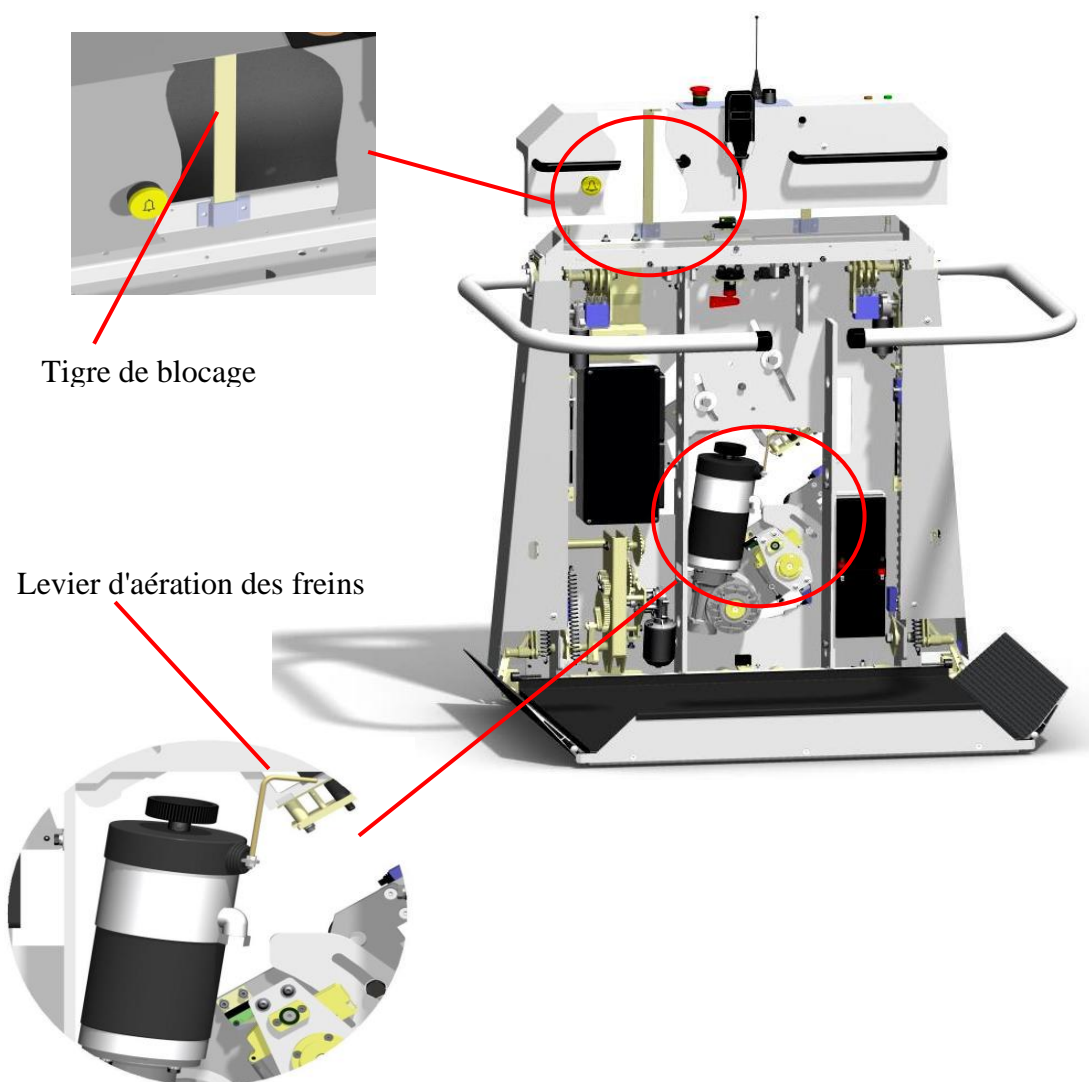
L'ascenseur d'escalier LL12 peut aussi être commandé manuellement. La commande manuelle doit être effectuée par du personnel spécialisé ! Pour cela, procéder comme suit :

- a) Actionner l'ARRET D'URGENCE (p.7, pos3.) sur la plate-forme.
- b) Desserrer le vissage du capot de la plate-forme à l'aide de la clef mâle pour six pans (livrée dans l'enveloppe).

- c) Soulever le capot de la plate-forme et le sécuriser par les bras enfichables contre le risque de retomber.
- d) Desserrer le vissage de l'habillage frontal à l'aide de la clef mâle pour six pans (livrée dans l'enveloppe) et enlever l'habillage.
- d) Pousser le levier d'aération des freins vers le haut ou le bas et tourner en même temps le volant de manœuvre qui se trouve au bout de l'arbre du moteur (*voir illustration ci-dessous*).

Il faut ainsi se déplacer vers l'arrêt en bas (moins de force nécessaire pour tourner le volant). Le sens de rotation correspondant est indiqué directement sur le volant de manœuvre.

Nota : Si la cause de l'arrêt n'est pas évidente, l'hypothèse de départ devrait être le déclenchement du parachute et la désactivation de l'ascenseur par l'interrupteur de sécurité de celui-ci. **Le ré-enclenchement du parachute ne doit être effectué que par du personnel spécialisé.** Procéder dans ce cas comme décrit plus haut de a) à e), mais tourner le volant de manœuvre d'abord en direction AUF (HAUT) (jusqu'à ce que l'ascenseur d'est déplacé d'environ 5 cm sur le rail), ensuite le volant peut être tourné en direction AB (BAS).

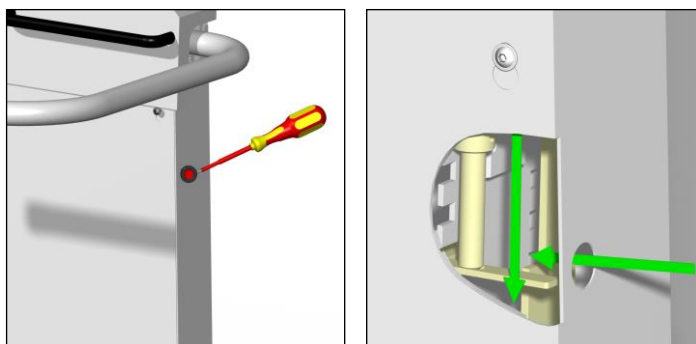


4.7.2 Évacuation / Uniquement par du personnel spécialisé

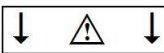
Pour aider l'utilisateur à sortir de l'ascenseur, procéder comme suit:

- Actionner l'ARRET D'URGENCE (p.7, pos3.) sur la plate-forme.
- Enlever le bouchon d'obturation (pour le déverrouillage d'urgence) côté amont sur l'habillage frontal à l'aide d'un tournevis etc.
- Pousser le levier, bien visible sur l'image en bas, à l'aide d'un outil approprié vers le bas. La barrière de sécurité côté amont peut au même moment être repliée à la main vers le haut.
- Maintenant, on peut aider l'utilisateur à quitter la plate-forme en direction amont.

Pour éviter que l'ascenseur n'encombre la cage d'escalier, replier la plate-forme manuellement (voir 4.5.2).



4.7.3 Fonctionnement de secours électrique (équipement optionnel)

L'activation du fonctionnement de secours électrique nécessite la deuxième clef, marquée rouge. Insérez la clef dans le cylindre prévu à cet effet (marqué ) et tournez la clef.

Il est prescrit de tenir la clef dans la position activée pendant tout le temps.

Avec l'activation, l'ascenseur se déplace avec une vitesse significativement réduite vers le bas (uniquement vers le bas). Pendant ce déplacement, tous les interrupteurs, contacts de sécurité et boutons sont sans fonction ; l'environnement doit en conséquence être observé avec une attention particulière. Étant donné que l'interrupteur pour la position d'arrêt est également sans fonction, il est nécessaire de s'approcher de cette position en douceur, car la barrière ne se laisse ouvrir que dans une certaine zone. Si on dépasse cette zone, la barrière est de nouveau verrouillée. Le dépassement de l'arrêt inférieur peut provoquer des endommagements sur la plate-forme.

Il est recommandé de s'arrêter env. 10 cm au-dessus de l'arrêt et de se déplacer par étape (2-3 cm) vers le bas. Essayez après chaque étape de lever la barrière sur le côté de sortie prévue. Lorsque la zone permettant l'ouverture de la barrière a été atteinte, quittez la plate-forme et informez votre service après-vente.

Si le fonctionnement de secours électrique ne fonctionne pas (une raison possible pourrait être un moteur défectueux ou un défaut de l'alimentation électrique), référez-vous à 4.7 -> Utilisation du volant.

Si, en fonctionnement de secours, l'arrêt prévu a été dépassé et la barrière ne peut être ouverte, déplacez l'ascenseur manuellement comme décrit sous 4.7 en peu en direction vers le haut, jusqu'à ce que la barrière puisse être ouverte.

5 **Options / Accessoires**

En fonction du besoin, l'ascenseur à plate-forme LL12 peut être équipé des accessoires suivants.

5.1 **Rampe d'accès latérale**

Dans certains cas (cages d'escalier), le manque de place devant la première marche empêche un accès à la plate-forme par les deux rampes d'accès standards. Dans ces cas, une rampe d'accès supplémentaire peut être montée sur le côté longitudinal de la plate-forme (*p. 7, pos. 12*).

5.2 **Strapontin**

Tous nos ascenseurs à plate-forme peuvent aussi être équipés sur demande avec un strapontin (*p. 7, pos. 9.1*), en usine ou ultérieurement. Le strapontin sert aux personnes qui ne sont pas en fauteuil roulant et qui souhaitent utiliser l'ascenseur à plate-forme de siège. En état replié, le siège se range peu encombrant sur la paroi de la plate-forme. Le strapontin est équipé d'une ceinture de sécurité qui doit être attachée pendant le déplacement si l'utilisateur n'est pas en mesure de se tenir avec une main à la barrière ou à la poignée.

6. En cas de dérangement

Dérangement	Cause possible	Mesure
L'ascenseur ne montre aucune fonction	Est-ce que la clef sur la console sur -I- est sur les autres ? sur -0-, respectivement retirée ?	Positionner l'interrupteur à clef correctement (voir 4.5 ou 4.6)
	Est-ce que l'interrupteur ARRÊT D'URGENCE est déverrouillé ?	Déverrouiller l'interrupteur ARRÊT D'URGENCE en le tournant et en retirant (selon le modèle)
	Est-ce que l'interrupteur principal pour l'ascenseur sur -I- ?	Activer l'interrupteur principal (voir 4.1)
	Batteries défectueuses ou profondément déchargées	Remplacer les batteries (personnel spécialisé)
	Parachute déclenché	Contacteur personnel spécialisé
L'ascenseur ne démarre pas bien que la plate-forme soit dépliée et chargé	Barrières de sécurité en position horizontale ?	Déplacer les barrières de sécurité encore une fois, evtl. les légèrement déplacer vers le haut et le bas
	Les rampes d'accès sont-elles libres ?	Pousser les rampes d'accès légèrement vers l'extérieur. Se déplacer dans <u>l'autre sens</u>
	Charge maximale dépassée	Réduire poids
L'ascenseur ne se replie pas automatiquement	Tous les interrupteurs sont-ils à clef ? sur -0- sauf celui sur votre station de commande ?	Positionner les interrupteurs à clef correctement (voir 4.5 et 4.6)
	Les piles dans les émetteurs des stations de commande à distance sont-elles en ordre ?	Remplacer les piles dans l'émetteur

Si vous pouvez pas éliminer l'erreur vous-même, veuillez contacter votre service après-vente.

7. Signaux d'avertissement acoustiques

Durée [sec]	Pause [sec]	Raison	Élimination
0,1	5,0	Sous-tension des batteries (voir aussi 4.2)	Déplacer vers une station de charge et recharger les batteries
0,1	0,5	Avertissement acoustique de déplacement	-----
0,1	0,25	Dégagement (voir description page 4)	-----
2 fois brièvement	4,0	Surchauffe moteur/électronique ou fusible défectueux	Continuer le déplacement après env. 5 min. Temps de refroidissement possible (en cas d'un refroidissement insuffisant, prolongation du temps de refroidissement de 5 min. supplémentaires)
3x brièvement	4,0	Erreur électronique / moteur	Informez le service après-vente
Son continu	----	Appel d'urgence par l'avertisseur dans la plate-forme ou surcharge	Relâcher le bouton de l'appel de secours Réduire le poids ou déplacer le centre de gravité plus près du rail

Remarque : Le signal d'avertissement acoustique peut être supprimé en actionnant le bouton d'Arrêt d'Urgence, le rechargement se poursuit (exception : son continu).

8. Les prestations de service sur votre ascenseur d'escalier sur un coup d'oeil

Installé le :		N° fabric.:	
Installé par :		Recette TÜV le :	
N°	Date	Prestations de service	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			